

CONSEIL D'ECOLE DU 17 JUIN 2025
ECOLE ANATOLE-FRANCE, IS-SUR-TILLE

Présents : M. Darphin, Maire d'Is-sur-Tille ; Mme Staiger, conseillère déléguée aux affaires scolaires ; Mme Fortune, directrice du service périscolaire et extrascolaire du site d'Is-sur-Tille ; Mmes Asdrubal, Da Silva, Guichard, Robert, Mrs. Bauduret, Debras, Golmard, Laubriat, représentants des parents d'élèves ; Mmes Appert, Bernier, Blin, Cailleaux, David, Gindrey, Meyer, Louvet, Monnier, Plasse, Rubio, Mrs. Monnier, Schaller, enseignants de l'école ; M. Passereau, directeur.

Excusés : M. Royer, IEN circonscription de Dijon Nord ; Mme Orry, DDEN ; Mme Marchal, référente famille et responsable du CLAS à la COVATI, Mme Damour, Georges-Damerville, Landrot, M. Delarue, représentants des parents d'élèves ; Mmes Bordier, enseignante du RASED, Bonin, Broutin, Crance-Maitrejean, Fillot, Gindrey, enseignantes de l'école ; Mme Therry Ronot, AESH

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance :

M. Laubriat. Un grand merci à lui.

En préambule à la réunion, M. Passereau demande à M. Darphin s'il souhaite faire une intervention préliminaire.

M. Darphin rappelle la date du 4 juillet à 18h15 pour l'inauguration de l'ensemble des travaux réalisés à l'école ces dernières années : la cour, les travaux d'isolation, la pose de stores extérieurs, l'installation d'un système de renouvellement et de rafraîchissement de l'air des classes, la pose de panneaux photovoltaïques et la réfection du gymnase.

M. Passereau annonce également la tenue d'une réunion pour faire le point sur l'avancée de l'étude lancée par la Mairie sur les schémas de circulation dans la ville, confié au bureau d'étude Arter, et qui concerne entre autre la sécurisation des accès et abords des écoles ; cette réunion se tiendra le jeudi 19 juin à 19h00 à la salle Charbonnel.

- Point sur le périscolaire et la cantine :

Intervention de Marie Fortune.

Bilan Périscolaire rentrée 2024

Nous rappelons qu'il est important de procéder en temps et en heure aux inscriptions des enfants au périscolaire, en particulier pour les repas afin que nous puissions commander en conséquence. D'autant plus pour cette fin d'année où nous proposons plusieurs pique-niques.

Bilan de la dernière période :

- Intervention de Is Selongey sur tous les midis auprès des CP/CE/Ulis et des 100% féminines. Beaucoup de succès, entre 12 et 18 enfants pour chaque séance.
- Midi danse avec Laura pour toutes les classes qui fonctionne très bien, pour l'ensemble des classes, avec un groupe d'environ 21 enfants.
- Les enfants ont pu récolter quelques fruits ou légumes du jardin.
- Nous avons commencé à mettre en place le tri sélectif à la fois au centre de loisirs mais également à la cantine, les enfants adhèrent bien et sont acteurs de ce nouveau fonctionnement.
- Nous avons réalisé des cadeaux pour la fête des mères et pères sur les temps du midi ainsi que du soir.
- Les vendredis piscine fonctionnent très bien et seront remis en place l'année prochaine sur une plus longue période si le temps le permet.
- Nous vous avons envoyé les dates de pique-niques pour la fin d'année scolaire, comme annoncé dans le mail pas besoin de prévoir un panier repas, il suffit juste d'inscrire les enfants à la cantine. Contrairement aux sorties scolaires où il faudra que les élèves prennent leur panier repas.
- Concernant le projet Jardin, nous avons envoyé tous les dessins des CP/CE et les familles des enfants concernés recevront une invitation à la remise des prix qui aura lieu en Septembre.

Pour l'année prochaine, nous aurons besoin des listes de classe le plus rapidement possible.

Nous vous invitons à prendre contact et à récupérer les PAI à la fin de l'année pour les remettre à jour.

Concernant les inscriptions, en cas de questions ne pas hésiter à contacter Mme Snela. Concernant les inscriptions pour les stages ou vacances, il est encore possible de le faire jusqu'au 22 Juin.

Nous avons durant cette année commencé à travailler avec le PARI un organisme qui travaille à l'aide à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Nous serons amenés à continuer de travailler avec eux afin de nous aider au mieux à la prise en charge des enfants ulis ou non. Nous les recevons également pour former nos animateurs à l'accueil de ces publics.

La fête du périscolaire aura lieu le jeudi 26 Juin à partir de 17h15 au centre de loisirs, parents, enfants, et enseignants sont invités s'ils le souhaitent

Pour terminer nous remercions la mairie, les enseignants, directeurs, éducateurs, et autres intervenants avec qui nous avons été amenés à travailler durant cette année pour la collaboration qu'il y a pu y avoir entre nos services. Nous remercions également les familles qui nous font confiance tout au long de l'année pour prendre en charge leur enfant sur les différents temps de la journée.

M. Passereau souligne le bon fonctionnement des relations école/périscolaire et se réjouit de voir des projets communs développés sur ces différents temps des enfants et mettant en avant les mêmes valeurs.

M. Passereau demande à M. Darphin si l'accès du jardin de l'école pourrait être accordé aux enfants et animateurs de l'extrascolaire cet été afin d'entretenir le

jardin d'une part en l'arrosant avec les réserves d'eau de pluie de nos citernes, et de laisser les enfants profiter des fruits de leur travail de l'année. M. Darphin donne son accord et précise que la Mairie développe son potentiel de réserves d'eau de pluie pour les années à venir (citerne de l'ancien château d'eau de la ville, réservoirs sous des bâtiments communaux, projet de réservoir enterré supplémentaire derrière l'école côté Covati)

Mme David dit qu'elle prendra le temps de rencontrer le périscolaire pour la passation de consignes pour le jardin cet été.

- Nouveaux programmes scolaires à la rentrée de septembre 2025 :

A la rentrée de septembre, de nouveaux programmes concerneront les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 (les CM2 seront concernés en septembre 2026)

L'accent y est principalement mis en français sur l'apprentissage de la lecture et du vocabulaire ; en mathématiques, les élèves seront amenés à étudier plus tôt que maintenant des notions de fractions (dès le CE1), l'idée étant qu'un apprentissage commencé plus jeune laisse plus de temps à sa compréhension et sa maîtrise. La transition sera un peu plus complexe cette année pour les CE2 qui devront assimiler des notions de fractions qu'ils n'auront pas étudié, eux, en CE1.

Pour les CM, les programmes apporteront une nouveauté principalement sur les notions d'organisation et de gestion des données.

C'est par un travail de concertation de l'équipe enseignante que seront établies les progressions et les méthodes employées pour faciliter cette transition pour tous les élèves.

M. Passereau dit qu'il a une réunion de directeurs prévue le 25 juin avec M. Royer, IEN Dijon Nord, sur ce sujet des nouveaux programmes.

Il n'est pas possible de résumer complètement les contenus de ces nouveaux programmes en un temps si court, et M. Passereau invite toutes les personnes qui souhaitent avoir de plus amples informations sur les contenus à consulter le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2> (pour le cycle 2) et <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3> (pour le cycle 3)

M. Passereau annonce que les enseignants avaient réfléchi, préalablement à l'annonce de ces nouveaux programmes, à demander à la Mairie sur le budget de 2026 le renouvellement des manuels de lecture CP qui ont mal vieilli et sont souvent en très mauvais état. Au vu des annonces faites en début d'année 2025 sur les changements de programmes, l'équipe demande si la commune pourrait envisager un budget exceptionnel sur le budget 2025 afin d'acheter les nouveaux manuels de lecture CP (« Au CP avec Mélie ») adaptés aux modifications du programme pour la rentrée de septembre. M. Passereau a écrit un courrier de demande dans ce sens à M. Darphin accompagné du devis qui s'élève à 476€. M. Darphin dit avoir reçu ce courrier et qu'il en parlera en bureau municipal puis en conseil municipal.

En attendant la décision de la commune, l'école commandera ces manuels et, à défaut de budget supplémentaire alloué, répartira cet achat sur le budget de fonctionnement qui lui a été attribué pour l'année 2025 (42€ par élève attribués par la commune)

Mme Appert rappelle que les résultats des CP de notre école aux évaluations nationales sont très bons et que du bon matériel, s'il n'est pas seul gage de réussite des élèves, est un atout supplémentaire pour eux.

M. Golmard exprime son incompréhension de voir des changements de programmes trop fréquents qui ne laissent jamais le temps d'une expérimentation approfondie de ce qui est proposé aux élèves.

M. Darphin, suite à une demande antérieurement faite en particulier par Mme Monnier d'une possibilité d'aménager un coin enseignement dans un lieu de verdure extérieur à l'école (l'école dehors), répond que la mise en place de structure type bancs fixés au sol lui semble compliquée (détériorations possibles en dehors de l'utilisation par l'école), mais réfléchit à une possibilité de bancs légers que les élèves pourraient déplacer au gré de leurs sorties et qui seraient ensuite rapportés à l'école pour stockage. La réflexion reste ouverte.

M. Darphin et Mme Staiger quittent la réunion à 18h45, appelés par d'autres impératifs municipaux. Merci à eux pour ce temps d'échange.

- Rentrée de septembre 2025 : effectifs et organisation pédagogique :

Pas de cours double l'an prochain.

236 élèves actuellement à l'école pour 230 prévus en septembre.

Sont prévus :

- 2 CP à 19 et 20
- 2 CE1 à 20 et 20
- 2 CE2 à 21 et 21
- 2 CM1 à 19 et 20
- 2 CM2 à 23 et 23
- 2 Ulis à 12 et 12 (les notifications sont en cours pour les nouveaux arrivants)

Les listes seront transmises à la Covati le plus vite possible.

Quant aux enseignants :

Mme Appert et M. Monnier se partageront un CP

M. Schaller aura le second CP complété par Mme Louvet sur une journée

Mme David aura un CE1

Un nouvel enseignant pas connu à ce jour aura l'autre CE1

Mme Fillot aura un CE2 avec un complément inconnu à ce jour

Mme Cailleaux aura le second CE2

Mme Bernier aura un CM1

Mme Gindrey aura un CM1 avec un complément inconnu à ce jour

Mme Monnier aura un CM2

Mme Plasse aura le second CM2

Un nouvel enseignant aura l'Ulis 1

Mme Crance Maitrejean aura l'Ulis 2 (elle reprend à temps plein)

Mmes Blin, Rubio, Meyer et Monin quittent l'école ; nous leur souhaitons le meilleur dans leurs futurs postes.

Les effectifs pour la rentrée de septembre 2026 seront à surveiller ; l'ouverture d'une classe maternelle à Saulx le Duc impactera-t-elle les effectifs de Matisse (qui accueille jusqu'à présent ces élèves) et donc par la suite ceux d'Anatole-France ?

- Point sur les kits de fournitures scolaires proposés par la FCPE :

M. Golmard explique qu'à la suite de concertation avec les enseignants et d'une enquête auprès des familles (95 familles se sont dites favorables à un tel kit), des kits de rentrée ont été établis par la FCPE : 1 kit CP-CE1-Ulis et un kit CE2-CM1-CM2 (ce dernier est modulable avec des « options » complémentaires possibles). Le formulaire de commande a été transmis sous format papier et sous format numérique à toutes les familles. Les futurs CP ont été contactés par l'intermédiaire de Matisse. A l'heure de la réunion, 57 commandes ont été passées.

Ces kits sont amenés à évoluer l'an prochain en fonction d'ajustements si les enseignants les jugent nécessaires.

Le règlement est à faire par chèque à l'ordre du fournisseur Bureau Vallée, mais certains kits ont été réglés en espèces. Attention, dans ce cas, qui doit rester exceptionnel, l'appoint est obligatoire.

Une participation de 1€ est demandée en plus aux familles ; cette somme sera utilisée par La FCPE pour l'achat de produits culturels pour l'école Anatole-France.

Le retrait des kits est prévu le 30 août au collège.

- Point sur le Clas :

Mme Marchal, excusée, a envoyé le bilan suivant :

Bilan du dispositif CLAS Ecole Anatole France – Conseil d'école troisième trimestre

Les séances d'aide aux devoirs ont été mises en place tout au long de l'année scolaire et ont pris fin le 12 juin. Elles ont été encadrées par cinq bénévoles répartis sur les mardis et jeudis et se sont déroulées au sein de l'école.

Au total 9 enfants différents ont bénéficié de ces séances.

Le mardi :

Cinq enfants ont participé encadrés par 3 bénévoles.

- 3 élèves de CE1
- 1 élève de CE2
- 1 élève de CM1

Le jeudi :

Quatre enfants ont participé encadrés par 3 bénévoles.

- 2 élèves de CM2
- 1 élève de CM1
- 1 élève de CP

Les ateliers culturels ont rencontré un franc succès et se sont déroulés comme suit :

- du 13 janvier au 18 février : initiation au cirque – 7 participants

- du 17 mars au 18 avril : Arts plastiques – 9 participants
- du 12 mai au 13 juin : Couture – tricot – 7 participants

La coordinatrice du dispositif remercie la ville d'Is sur Tille pour la mise à disposition de la salle de classe utilisée ; les enseignants et le directeur de l'école ainsi que l'équipe périscolaire qui participent pleinement au bon fonctionnement des séances. Enfin, elle remercie les bénévoles sans lesquels le dispositif ne pourrait pas être mis en place.

- Commission électorale pour les élections de parents d'élèves d'octobre 2025 :

La date des élections n'est pas connue à ce jour.

Il faut organiser une commission de préparation des élections dans la quinzaine qui suit la rentrée ; M. Passereau contactera M. Golmard (qui a dû quitter la réunion) pour fixer cette date.

Pour le cas où une solution de vote par voie électronique serait disponible d'ici à ces élections, M. Passereau demande aux membres du Conseil d'école de se prononcer sur l'utilisation exclusive de ce vote ; à l'unanimité le Conseil d'école approuve cette demande.

- Point sur la coopérative scolaire :

Actuellement sur le compte : 4 328,70€

Bénéfices de la vente des fleurs : 1 472,78€

Subvention versée par la Mairie d'Is sur Tille : 1 666€

Subvention versée par la Mairie de Diénay : 90€

Dons Croquebille : 3 411€ (2 500€ classe verte des CM2, 511€ sortie neige CP et 400€ sortie à Villegusien CM1)

- Questions et informations diverses :

- Arrivées et sorties des élèves : M. Passereau constate des retards réguliers des élèves à l'arrivée à l'école, et de parents à la sortie des classes. Il demande à tous de bien respecter les horaires de l'école. Jusqu'à présent, certains collègues se sentent obligés, pour la sécurité des enfants, d'attendre à la grille que les parents arrivent. M. Passereau constate des abus qui impactent ses collègues. Il tient donc à rappeler la réglementation :

*« L'obligation de surveillance prévue à l'article D. 321-12 du code de l'éducation, s'exerce de façon continue pendant la totalité du temps scolaire, c'est-à-dire pendant la durée au cours de laquelle l'élève est confié à l'institution scolaire. Les modalités d'accueil et de sortie des élèves sont définies par la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 relative à la surveillance et la sécurité des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et par la circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991 relative au règlement type départemental. Ce texte prévoit que la sortie des élèves, pour l'enseignement primaire, s'effectue sous la surveillance de leur maître. **Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours.** Les enfants sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie ou d'activités périscolaires, soit rendus aux*

familles. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux selon des modalités prévues par le règlement intérieur de l'école. »

Il rappelle également que **les parents ont obligation d'accompagner leur enfant jusqu'à sa classe lorsqu'il arrive sur le temps scolaire en dehors des horaires d'accueil prévus au règlement et de le confier directement à l'enseignant de l'élève (retour de rendez-vous médical, retard,...)**

- EILE : enseignement internationaux de langues étrangères : suite à l'enquête passée auprès des familles, il y a eu les retours suivants de demandes d'inscription : 7 pour l'Arabe, 8 pour l'Italien, 9 pour le Portugais et 2 pour le Turc.

M. Passereau annonce qu'il n'y aura pas d'EILE l'an prochain (sauf décision académique à la rentrée), y compris en Arabe proposé jusqu'à présent dans l'école, le nombre de demandes par langues étant trop faible (groupe de 15 minimum)

- Question de Mme Da Silva : certains parents regrettent que les CP et les CE1 se rendent chaque année à la Maison de la Forêt à Leuglay ; les enseignants répondent que 15 ateliers différents sont proposés sur place et qu'ils veillent à ce que les élèves participent à des ateliers différents chaque année.
- Question de Mme Da Silva : pour la kermesse de l'école, peut-on mettre une scène pour mieux voir les élèves ? M. Passereau répond qu'une scène assez grande serait difficile, voire impossible, à trouver. Quant à la qualité du son, nous nous sommes questionnés : il faudrait louer des micros de chœur (4 ou 5) ce qui impliquerait un coût pour l'école (nous rappelons que le jour de la fête de l'école, en dehors de la tombola des fleurs, l'école ne fait aucun bénéfice puisque c'est Croquebille qui organise la kermesse et donc, encaisse les bénéfices)
Un film a été réalisé le jour de la fête par le grand-père d'une élève que nous remercions mais il ne peut être diffusé aux familles pour des questions de droits à l'image.
- Question de Mme Da Silva : peut-on prévoir une bonne sono pour le jour de la rentrée car les enfants n'entendent pas quand on les appelle ? M. Passereau répond que les enseignants réfléchiront à une solution.

- Remerciements :

M. Passereau explique que l'école c'est un ensemble de partenaires qui agissent ensemble pour la réussite des élèves.

Il tient donc à remercier, au nom de toute l'équipe enseignante :

- la Mairie, M. Darphin et l'ensemble des élus
- la Covati, M. Baudry son président et l'ensemble de ses services
- Bastien Degret, intervenant sport de la Covati dans les écoles
- les différents ateliers municipaux ainsi que leurs responsables, M. Febvre, M. Voisot , M. Chiaoui, ainsi que M. Troly, fidèle au poste pour les exercices incendie.
- les parents élus de la FCPE pour le dialogue, le soutien et leur engagement
- les membres du bureau de Croquebille, Mme Sevrette, M. Claude, Mme et M.Gaspard
- les bénévoles du CLAS : Mme Brigand, Mme Bourgoin, Mme Héliot, M. Perez et M. Persigny

M. Passereau remercie également pour leur engagement l'ensemble de ses collègues et AESH de l'école.

Fin de la réunion à 19h55

**Bel été à toutes et tous et rendez-vous le 1^{er} septembre à 8h50
pour la rentrée !**